Réf. Farde e-Assemblées : 2592930

N° OJ : **9**

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/05/2024

Objet : Asbl Jazz Projects.- Subside : 30.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024;

Considérant que l'asbl Jazz Projects demande un subside de 30.000,00 EUR pour le Brussels Jazz Weekend 2024 qui se tiendra du 24 au 26/05/2024 dans le Centre-Ville;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 30.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Jazz Projects.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024.

Annexes :